

C-17-2007

**Entrepreneuriat collectif en Wallonie-
Bruxelles**

Par Geneviève Shields
Coordonnatrice, ARUC-ÉS

Rapport de mission en Belgique et au
Luxembourg

Mission exploratoire effectuée du
2 au 12 décembre 2006

Octobre 2007

Cahier de l'ARUC-ÉS

Cahier No : C-17-2007

« *Entrepreneuriat collectif en Wallonie-Bruxelles* » - Rapport de mission en Belgique et au Luxembourg - Mission exploratoire effectuée du 2 au 12 décembre 2006

Par Geneviève Shields, coordonnatrice

Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

ISBN : 978-2-89276-430-7

Dépôt légal : Novembre 2007

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Table des matières

RÉSUMÉ DU PROJET DE MISSION	V
L'économie sociale : Un bref comparatif Québec-Belgique	7
Situation géopolitique de Wallonie-Bruxelles	7
Un apparent clivage économique entre les nations belges	8
Les principes de développement de l'économie sociale au Québec et en Wallonie.....	8
Caractéristiques en matière d'économie sociale wallonne	11
Les leviers financiers alternatifs.....	11
Les formes juridiques en présence	11
Les structures locales d'accompagnement et de conseil	12
Les couveuses d'entreprises : des pratiques belges innovantes	13
Services de proximité : l'enjeu du titre-service	14
En résumé... ..	15
Deuxième volet du séjour : Initiatives d'économie sociale au Luxembourg.....	17
Le pays du Luxembourg	17
Réseau Opération Plein Emploi (OPE)	17
Les Centres d'initiatives et de gestion (CIG)	18
L'Institut Européen de l'Économie Solidaire.....	18
Défis et enjeux au Grand-Duché	18
Retombées de la mission et pistes d'avenir	19
Recommandations et remerciements.....	21
Annexe 1 : Tableau synthèse des changements historiques dans le domaine de l'insertion en économie sociale (Québec-Belgique)	23
Annexe 2 : Coordonnées des initiatives et personnes rencontrées	25

Résumé du projet de mission

Proposé par l'Agence Québec Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ), le présent projet nous a permis de prendre part à une mission ayant pour but le développement de réseaux et de partager nos expériences respectives. Ce projet était destiné à des jeunes engagés dans des activités reliées à l'économie sociale et l'entrepreneuriat collectif.

Au cours de cette mission exploratoire, nous avons pu nous familiariser avec les acteurs et initiatives de l'économie sociale en Belgique francophone (la Wallonie). Outre cet objectif de familiarisation, le projet avait pour but de :

- Élargir nos réseaux de contacts;
- Partager des ressources pour la promotion de l'esprit entrepreneurial collectif;
- Échanger sur les pratiques de démarrage et de fonctionnement des entreprises collectives;
- Partager des expériences et des projets avec les acteurs belges.

Ainsi, pendant dix jours, nous avons pu nous familiariser avec une panoplie d'initiatives locales, régionales et de réseaux sectoriels telles que des coopératives, des associations à but non lucratif, des entreprises d'insertion et de sociétés à finalité sociale. Ces rencontres nous ont permis de mieux saisir la nature et les enjeux de l'entrepreneuriat collectif en Belgique francophone.

Nous avons également profité de ce déplacement pour effectuer des contacts avec quelques initiatives d'économie sociale du Luxembourg, notamment auprès des représentants de l'Institut Européen d'Économie Solidaire (INEES) ainsi que du réseau Opération Plein emploi (OPE). Petit pays enclavé au cœur de l'Europe, il a été intéressant de compléter notre séjour par cette visite exploratoire dans une commune du Luxembourg, où il apparaît claire que la richesse apparente n'est pas foncièrement garante du développement économique et social des populations rurales.

Ce rapport de mission explore de façon synthétique quelques dimensions inhérentes aux discussions et collaborations tissées avec les interlocuteurs belges et luxembourgeois sur les façons d'entreprendre autrement.



Le groupe formé par l'AQWBJ :

Martine Lauzé (chargée de projets AQWBJ), *Marie-Josée St-Pierre* (Intervenante CJE L'Islet), *Geneviève Shields* (coordonnatrice ARUC-ÉS), *Jean-François Dufresne* (agent d'ÉS à la CDEC LaSalle-Lachine), *Marie-Lou Guérin* (agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, CJE Valleyfield) et *Philippe Leclerc* (étudiant, ARUC-ÉS et LAREPPS-UQAM)

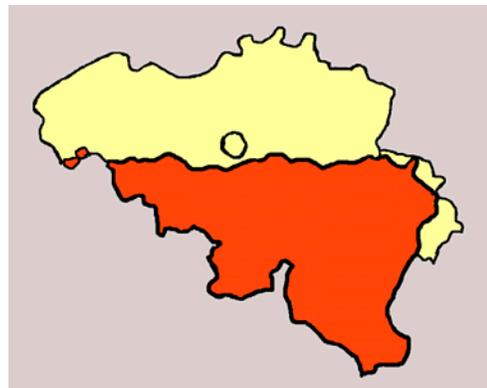
L'économie sociale : Un bref comparatif Québec-Belgique

Situation géopolitique de Wallonie-Bruxelles

On ne peut dresser un portrait des pratiques d'économie sociale belges sans faire mention du contexte géopolitique dans lequel elles se déploient. En effet, il semble que le contexte politique, linguistique et territorial détermine en grande partie les types d'initiatives et les rapports qu'elles entretiennent entre elles et avec les pouvoirs publics (fédéral, régional et communal).

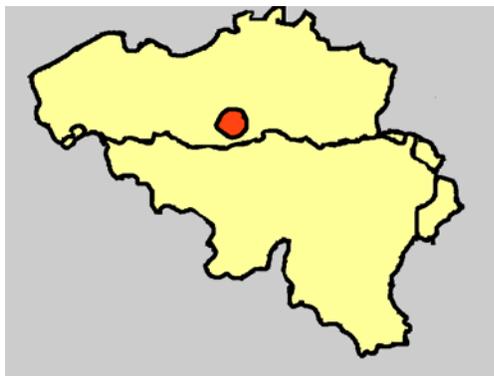
La Belgique comprend trois régions distinctes : la région flamande, la région wallonne et la région de Bruxelles-Capitale.

La région francophone, la **Wallonie** (au sud du pays), est composée de cinq provinces (Hainaut, Brabant wallon, Namur, Luxembourg et Liège) qui comptent au total 253 communes. On y parle majoritairement français, puisqu'une faible proportion de Wallons parlent allemand (communes germanophones belges) ou luxembourgeois. Couvrant 55 % de la superficie de la Belgique, la région wallonne ne compte cependant que pour 32 % de la population du pays.



Belgique-Région wallonne

La frontière bien découpée entre les Néerlandais en région flamande et les Wallons, accentue le clivage linguistique qui divise la population du pays et lui confère une apparence de compromis précaire, inscrit dans la constitution belge. En effet, ces deux grandes nations constituantes semblent éprouver des difficultés à coexister à partir de cet unilinguisme territorial.



Belgique-Région de Bruxelles-Capitale

Seule la région de **Bruxelles-Capitale** confère au pays une forme de zone franche, bilingue et relativement neutre, bien qu'elle soit située en territoire flamand. Sa population représente moins de 10 % de la population totale du pays. Mais son influence repose essentiellement sur le fait qu'elle est à la fois capitale de la Belgique, de la région flamande, de la communauté française et de l'Union européenne.

Un apparent clivage économique entre les nations belges

Traditionnellement, la région wallonne est associée à une certaine prospérité économique acquise à l'époque de l'industrialisation et de l'exploitation des ressources naturelles du territoire. En effet, c'est au sud du pays (Liège, Charleroi, Namur, etc.) que les activités économiques productives se sont développées autour des mines. Au cours des ans, l'essentiel de la stratégie industrielle a reposé sur ces activités et s'est peu diversifié.

L'ère post-industrielle en territoire flamand, quant à elle, est synonyme de redéploiement des stratégies de développement économique et la population de ce territoire gagne en qualité de vie ainsi qu'en richesse. Par opposition, la région francophone, la Wallonie, se trouvera aux prises avec la nécessité de relancer l'activité économique de ses communes, dont certaines sont plus touchées que d'autres par la dévitalisation et la précarité des conditions de vie. Dans ce contexte, l'économie sociale représente une forme d'innovation et un levier de développement à investir puisque cette nouvelle forme de pratiques économiques repose sur la prise en charge des communautés de leur propre développement.

En Belgique comme ailleurs, l'entrepreneuriat collectif ainsi que les initiatives d'économie sociale et solidaire sont souvent le fruit de territoires en déclin où il y a une relative pauvreté des populations résidentes. On désire alors miser sur les forces locales pour relancer le développement des territoires appauvris.

Dans les sections suivantes, nous allons voir que depuis 1996, la région wallonne a connue un essor en ce qui concerne les initiatives d'économie sociale. En regard de diverses législations adoptées depuis dix ans, des secteurs tels l'insertion, l'aide domestique et les activités de récupération ont acquis une reconnaissance certaine et se sont développés, souvent en proximité avec les acteurs publics régionaux et locaux. Une situation qui ressemble étrangement à celle du Québec.

Les principes de développement de l'économie sociale au Québec et en Wallonie

Il est frappant de constater qu'au Québec, comme en Belgique francophone, l'essor du mouvement de l'économie sociale a conduit à une forme de reconnaissance institutionnelle au tournant des années 1995. Au Québec, cela s'est concrétisé lors du *Sommet sur l'économie et l'emploi* en 1996. Les propositions du Chantier de l'économie sociale, soutenues par le gouvernement du Québec, ont permis la consolidation d'un vaste éventail d'initiatives liées à l'économie sociale dans des domaines relatifs aux services de garde, à l'aide domestique, à la culture, etc. L'événement de 1996 est important dans l'histoire de l'économie sociale québécoise car cela est venu confirmer les valeurs et principes de développement de ces formes d'entrepreneuriat collectif qui constituent des alternatives au secteur public et privé. Outre ce désir de déployer ce potentiel d'innovation québécois, l'enjeu de l'emploi apparaissait crucial. Ainsi, les enjeux déterminants étaient les suivants :

- Développement d'emplois en économie sociale (sans substituer ceux du secteur public);
- Création d'emplois durables et de qualité;
- Respect de l'équité dans l'accès à l'emploi.

Du côté de la Belgique, l'année 1995 représente également un tournant historique associé à la reconnaissance et l'expansion de l'économie sociale. C'est à partir de cette période que naissent plusieurs mesures régionales et fédérales permettant l'essor du mouvement. Parmi ces mesures étatiques on note le développement des agences conseil en économie sociale (ACES) ainsi que la mise sur pied de la Société wallonne pour l'économie sociale marchande (Sowecsom) ayant pour objectif de soutenir les entreprises par le biais de capital social, de prêts ou d'apports en garanties. Au niveau fédéral, 1995 représente l'année de création d'un nouveau statut pour les organisations et entreprises : la Société à finalité sociale (SFS).

Si la préoccupation à l'égard de la création d'emploi est omniprésente dans les débats entourant l'économie sociale québécoise, on remarque qu'en Belgique, les pourparlers se sont également centrés sur la notion d'emploi mais davantage dans une vision de lutte au travail au noir et d'insertion socioéconomique des personnes sans-emploi¹. Ainsi, en 1998, on assiste au premier décret wallon relatif aux entreprises d'insertion (EI). Ce décret permet de reconnaître les organismes d'insertion socioprofessionnelle (OISP), les entreprises de formation par le travail (EFT) ainsi que les entreprises de travail adapté (ETA) comme des entreprises d'insertion à part entière².

Au Québec, les activités liées aux pratiques d'insertion socioéconomique sont rarement incluses dans les illustrations de l'économie sociale : les organisations d'employabilité et d'insertion ne s'identifient que très peu au mouvement de l'économie sociale. En Belgique, l'économie sociale est d'abord une économie d'insertion et l'entrepreneuriat collectif se développe grandement autour de ce type d'activités.

Malgré les grandes similitudes observées entre les différentes initiatives belges et québécoises, il demeure toutefois des différences notables. Pour le Québécois de passage, le type de gouvernance au sein des communes ainsi que le peu de réseautage intersectoriel apparaissent comme des éléments importants à examiner pour comprendre les dynamiques de développement des initiatives d'entrepreneuriat collectif.

¹ Cette remarque s'applique également à plusieurs pays européens.

² On pense ici notamment aux organisations comparables issues des secteurs de l'aide domestique, du recyclage des matières résiduelles, des lieux alternatifs de diffusion culturelle, etc.

Caractéristiques en matière d'économie sociale wallonne

Les leviers financiers alternatifs

En Belgique comme au Québec, on peut remarquer que les trajectoires d'expansion et de reconnaissance des entreprises et organisations de l'économie sociale sont similaires. Après plus ou moins dix années de développement en lien étroit avec les pouvoirs étatiques, l'économie sociale représente sans contredit une forme d'entrepreneuriat méconnue mais appelée à se développer de plus belle. Cela vaut pour un ensemble de pays, qu'ils soient industrialisés ou en voie de développement, puisque l'économie sociale représente plus qu'un nouveau bassin de création d'emploi ; elle est également synonyme de pratiques démocratiques et de remise en question d'un modèle classique de développement qui repose exclusivement sur la maximisation des profits.

En effet, ce nouveau modèle de développement, qui invite à repenser l'économie vers un modèle économique pluriel (et non uniquement public-privé), pourrait prendre de l'expansion puisque le mouvement s'est doté de ses propres outils financiers. Au Québec, plusieurs acteurs offrent des possibilités d'investissement dans des entreprises collectives par le biais de capital de développement ou de capital de risque. C'est le cas de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, des fonds de travailleurs rattachés aux centrales syndicales, du Réseau québécois du crédit communautaire, du Réseau d'investissement social du Québec ainsi que de la nouvelle fiducie du Chantier de l'économie sociale.

Du côté de la Belgique, il existe également du financement solidaire pour soutenir la capitalisation des initiatives de l'économie sociale. On pense ici à des acteurs tels la Coopérative de crédit alternatif, active à Bruxelles et en Wallonie (la CRÉDAL), ou encore à la Société wallonne pour l'économie sociale marchande (SOWECSOM).

Les formes juridiques en présence

Au Québec, les organisations de l'économie sociale se déploient généralement en deux grandes catégories soit les coopératives (COOP) et les organisations à but non lucratif (OBNL). En Belgique, il en va tout autrement : la variété des formes juridiques complexifie la compréhension des missions puisque différents statuts peuvent se conjuguer pour traduire les différents volets d'action et niveaux de responsabilités de l'organisation. En somme, les statuts juridiques belges s'appuient sur une distinction entre les activités marchandes et non marchandes générées par l'organisation. Ainsi, deux formes principales co-existent : la forme associative (statut d'association sans but lucratif-ASBL) ainsi que la forme coopérative (COOP).

La forme ASBL réfère à des organisations qui ont une mission basée sur des activités non-marchandes. En Wallonie, les ASBL ne représentent que 24 % des organisations recensées entre 1995 et 2005 dans le domaine de l'économie sociale³. La forme coopérative domine largement le paysage de l'économie sociale wallonne.

À la base, l'organisation de type coopérative est une société. Cette société coopérative précisera son statut notamment en spécifiant le niveau de responsabilités et de profits générés. Ce statut réfère généralement de façon plus détaillée au type d'activités marchandes qu'opère l'entreprise. Par exemple, l'organisation pourra revêtir la

³ FEBECOOP (2006). Entrepreneuriat d'économie sociale en région wallonne de 1995 à 2006. Bilan et perspectives, Bruxelles, p.5.

forme juridique d'une société commerciale mais pourra également se prévaloir du statut complémentaire de société à finalité sociale⁴.

Une **société à finalité sociale (SFS)** est donc une société commerciale qui a la particularité de poursuivre d'autres objectifs que le seul profit. Elle répond également aux neuf critères qui traduisent la qualification de finalité sociale :

1. Absence de bénéfice patrimonial ou bénéfice limité;
2. Définition claire et stricte du but social qu'elle poursuit;
3. Limitation du droit de vote à l'AG;
4. Affectation des bonis de liquidation à une structure poursuivant les mêmes objectifs;
5. Limitation des dividendes au taux fixé par le Conseil National de la Coopération;
6. Rédaction d'un rapport spécial annuel ;
7. Modalité prévoyant l'accès à la qualité d'associé pour tout travailleur ayant une ancienneté d'au moins un an dans l'entreprise.⁵

Le statut de SFS a été adopté en 1995 par le gouvernement fédéral belge. En 2004, on estimait à près de 200 organisations le nombre d'entreprises possédant ce statut complémentaire. La moitié d'entre elles étaient situées en région wallonne.

Les structures locales d'accompagnement et de conseil

Au Québec, une panoplie d'organismes d'accompagnement ont vu le jour et fondent leurs activités sur des pratiques de développement et de concertation locale en plus de développer une offre de services autour de l'accompagnement des entrepreneurs, du financement des initiatives et autres activités de revitalisation socioéconomique. C'est le cas des corporations de développement économique communautaire (CDEC) et des centres locaux de développement (CLD). À noter que les CLD, bien qu'ils s'appuient sur des principes de gouvernance démocratique, ont été mis sur pied par le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique de soutien au développement local et régional* de 1997. En plus de travailler à la promotion de l'entrepreneuriat traditionnel, les CLD gèrent également un fonds d'économie sociale. S'ajoutent à ces structures, les coopératives de développement régional (CDR) qui rassemblent les organismes voués au développement économique des régions ainsi que des coopératives de tous les secteurs. Ces CDR appuient le démarrage des nouvelles coopératives et l'entraide chez leurs membres.

En Belgique, un type de ressource analogue se retrouve au sein des localités qui possèdent une des 17 agences conseil en économie sociale (ACES). Agréée par la région wallonne, l'agence conseil est un organisme spécialisé dans la promotion, la création et le développement d'activités du secteur de l'économie sociale. Ces agences sont parfois affiliées à des réseaux existants de l'économie sociale (Crédal, Fébecoop, SAW-B, etc.).

Bien que les services offerts par les organismes belges et québécois soient similaires sur le fond, on remarque toutefois une grande différence quant à la gouvernance de ces structures. Contrairement aux structures québécoises, les agences conseil n'ont pas d'espace décisionnel, tel un conseil d'administration, au sein de leur

⁴ À noter que les entreprises d'insertion ont toutes le statut de SFS puisque cela est prévu par le décret.

⁵ Source : FORM'ACTION ANDRÉ RENARD ASBL (2006) L'économie sociale en Région wallonne. 100 définitions pour comprendre, p.30.

structure. L'apport des acteurs du milieu et l'actualisation d'une pratique de concertation pour l'orientation des actions de ces agences constituent une perte de richesse aux yeux des Québécois. Il y a donc très peu de mécanismes de gouvernance locale impliquant les représentants de la société civile dans les structures de développement, contrairement au cas québécois.

Les couveuses d'entreprises : des pratiques belges innovantes

Afin de soutenir la création et le développement d'entreprises⁶, des approches particulières ont été développées par des incubateurs d'entreprises et des coopératives d'activités. Ces nouvelles formes d'accompagnement des porteurs de projets ont pris naissance, en 1999, avec la création de *Azimut Scrl à finalité sociale*, une initiative inspirée de l'expérience française *Cap Services*.

Les deux types de couveuses (incubateur d'entreprises et coopérative d'activités) fondent leur mission respective sur la promotion de l'économie sociale, la stimulation de l'esprit d'entreprendre ainsi que le développement du concept de design en lien avec l'économie sociale. En plus des services d'accompagnement, les incubateurs permettent l'hébergement des entreprises et la collectivisation de différents services. Les coopératives d'activités ont, quant à elles, développé une méthodologie particulière afin d'offrir aux entrepreneurs un cadre sans risques pour tester leurs habiletés commerciales et actualiser leur projet d'entreprise.

Le modèle méthodologique développé par les coopératives d'activités est très intéressant et pourrait inspirer les approches québécoises en la matière. En effet, au Québec, se lancer en affaires lorsqu'on est sans emploi peut être très difficile sans un soutien adapté. L'aide gouvernementale issue d'Emploi-Québec peut s'actualiser autour de l'attribution d'une mesure de soutien au travail autonome (STA), mais cette mesure est peu utilisée dans les faits. C'est pourquoi il est intéressant de s'attarder au modèle de coopérative d'activités belge puisque celui-ci intègre une reconnaissance de la part des services publics d'emploi.



AZIMUT une coopérative d'activités et agence conseil en économie sociale située à Monceau-sur-Sambre (Belgique)

⁶ Les pratiques dont il est question dans cette section font référence tant aux entreprises privées traditionnelles qu'aux entreprises d'économie sociale.

Voici quelques principes et caractéristiques distinctives des coopératives d'activités :

- Permettent de tester la faisabilité d'un projet d'entreprise tout en apprenant à en maîtriser le fonctionnement;
- Permettent de tester son activité et son produit de façon concrète;
- Maintien de l'allocation publique de chômage (déduite des revenus d'activités de l'entreprise ce qui permet de tester «sans risques»);
- Statut d'entrepreneur salarié (salaire progressif lié à l'évolution de l'activité);
- Assurance de pouvoir s'arrêter sans tout perdre (retour au statut initial).

Bien que le modèle soit de facture récente, il existe déjà cinq organisations regroupées au sein du réseau ÉQUILIBRE. Ce réseau concentre essentiellement ses activités en territoire wallon.

Services de proximité : l'enjeu du titre-service

Notre mission, en décembre 2006, concordait avec des manifestations publiques sur l'enjeu du «titre-service». En effet, il s'agit d'un enjeu particulièrement préoccupant et qui traduit plusieurs facettes inhérentes au développement des pratiques collectives entrepreneuriales portées par les acteurs belges.

Mais qu'est-ce qu'un «titre-service» et en quoi cet enjeu peut-il recouper des aspects de notre réalité québécoise? Primo, il faut spécifier que le titre-service est avant tout une politique fédérale mise sur pied afin de lutter contre le travail au noir. Cette politique s'articule, entre autres, autour des entreprises d'insertion qui se voient confier l'embauche et la gestion des services rattachés à cette politique⁷. On pourrait faire un parallèle entre ces organisations et les entreprises d'économie sociale en aide domestique (EÉSAD) du Québec. L'objectif est louable : permettre l'embauche d'une population sans emploi, souvent éloignée du marché du travail (immigrantes, analphabètes, etc.) et déployer un bassin d'emplois subventionnés en partie par l'État. Au Québec, le soutien financier est offert par le truchement du Programme d'exonération financière de soutien à la demande (PEFSAD). En Belgique, ce type de soutien s'incarne à travers le titre-service, un mécanisme de soutien financier offert pour défrayer une partie du salaire des employés.

La crise d'octobre 2006 à propos de ce dispositif s'articulait autour de la révision à la baisse du soutien financier consenti aux entreprises : une diminution de un euro de la part remboursée par l'État. Pour l'entreprise, cela signifie que chaque titre-service ne leur rapportera plus que 20 euros (6,70€ provenant des consommateurs-clients et 13,30€ provenant du fédéral au lieu de 14,30€ précédemment)⁸. Pour les entreprises et plusieurs syndicats, cette baisse représente le repli vers des solutions précaires : l'embauche quasi-exclusive d'employés bénéficiant de prestations sous forme de réduction de charge. Il faut donc offrir des services avec une main-d'œuvre reconnue comme demandeur d'emploi difficile à placer (DEDP) et temporaire, avec peu de perspectives de pouvoir consolider des emplois de qualité. Dans un contexte où le système du titre-service a permis la création de 30 000 emplois, il s'agit d'un nouveau secteur de taille aux prises avec des conditions de développement difficiles.

⁷ À noter que d'autres types d'entreprises peuvent être pris en compte : commerciale privée, personnes physiques, entreprise intérimaire, ASBL, ALE et CPAS/commune.

⁸ Agence Alter (2006). « Titres-services : l'euro de trop (peu) », *Alter Échos*, no. 218, pp.14-15.

Hercule

Une entreprise d'aide ménagère de Liège

Créée en 1999, à l'initiative d'un centre de formation, HERCULE compte désormais 70 employés qui œuvrent au sein de la collectivité liégeoise en réponse à des besoins de services de nettoyage professionnel. Cette société coopérative à finalité sociale, également entreprise d'insertion, permet l'embauche de personnes fragilisées au plan de l'emploi : HERCULE offre un encadrement qui permet une formation et des services de maintien en emploi. Si le défi du recrutement est palpable, celui de la rentabilité l'est tout autant. En 2006, HERCULE était toutefois optimiste puisqu'un léger bénéfice a permis d'améliorer les conditions de travail des employés. Ce souci pour créer des emplois accessibles à un public fragilisé, en plus de miser sur une gestion participative, contribue à faire d'HERCULE une entreprise modèle pour la Belgique francophone. À cet effet, HERCULE s'est vu octroyer le prix Roger Vanthoumout 2006 qui récompense les entreprises qui actualisent au mieux les principes et l'esprit de l'économie sociale.

En résumé...

La conception de l'économie sociale belge s'articule autour de deux classifications générales : l'économie sociale marchande et l'économie sociale non marchande. On qualifie de marchande l'entreprise dont plus de 50 % du chiffre d'affaires provient de la vente de biens ou services. Ces catégories recoupent également un ensemble particulier d'entreprises lesquelles peuvent se prévaloir d'un statut additionnel de type « Statut à finalité sociale » ou « entreprise d'insertion » si elles répondent à certains critères en regard de leur mission ou des travailleurs qu'elles emploient.

À la différence du Québec, l'économie sociale belge ne repose pas sur une approche par clientèle. Ainsi, on retrouve peu d'organisations dédiées à des clientèles spécifiques (jeunes, personnes handicapées, 50 ans et plus, etc.). De plus, la référence au territoire est peu présente et les politiques publiques ne régulent pas d'emblée la concurrence entre les divers acteurs (ex : aide à domicile).

Deuxième volet du séjour : Initiatives d'économie sociale au Luxembourg

Le pays du Luxembourg

Avec 130 000 âmes de population, le pays du Grand-Duché est connu pour sa richesse et peut même se prévaloir d'un des plus hauts niveaux de vie au monde. Malgré la présence de 138 sièges sociaux de grands centres bancaires, le Luxembourg est aussi aux prises avec des populations appauvries et des défis liés au développement de certains territoires en déclin. L'économie solidaire y est alors encouragée notamment pour offrir un support aux initiatives de revitalisation et de création d'emploi mises en œuvre par les communautés.



Luxembourg Grand-Duché

Réseau Opération Plein Emploi (OPE)



Le Moulin Bestgen à Schifflange (Luxembourg),
siège social d'Objectif Plein Emploi asbl

Le Réseau Opération plein emploi (OPE) est une association sans but lucratif située dans la commune de Schifflange, à 20 minutes de Luxembourg ville. Il constitue le principal représentant de l'économie solidaire au Grand-Duché. Créée en 1999, OPE a pour mission l'amélioration de la situation des populations et des communes dans les domaines de la création d'emplois, de la qualité de la vie, de l'insertion sociale et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

OPE s'appuie résolument sur une stratégie de développement local, comme en témoigne les structures locales et régionales qui coordonnent un ensemble d'initiatives et de micro-entreprises.

Les Centres d'initiatives et de gestion (CIG)

On retrouve des centres d'initiatives à différents niveaux : local, régional et sectoriel. À cet effet, le type de structuration des initiatives ressemble beaucoup à celui du Québec (CDEC, CLD, CRE, etc.). Lors de notre passage, nous avons eu la chance de nous rendre au centre d'initiatives et de gestion (CIG) de la commune d'Esch-sur-Alzette. Le CIG de Esch soutient une panoplie d'initiatives dont une garderie, des services d'aide domestique, un centre de création vidéo ainsi que des services techniques (nettoyage des abords des autoroutes et recyclage des déchets, entretien des espaces verts de la commune, etc.). L'engagement pour le développement durable se concrétise dans un service de mise en disponibilité de vélos en libre-service.

La particularité du développement coordonné par le réseau OPE tient au fait qu'il existe une proximité entre l'organisation et les élus politiques. De par la faible étendue du territoire du Grand-Duché, il semble que les politiques publiques y soient plus aisément influencées par les acteurs de la société civile.

L'Institut Européen de l'Économie Solidaire

Soucieux de mieux documenter les impacts de l'économie solidaire et de raffiner des réflexions conceptuelles, le Réseau OPE collabore de près avec l'Institut européen de l'économie solidaire (INEES). Créé en 1998 par des chercheurs et praticiens intéressés par les actions de développement local et les pratiques d'insertion en emploi, l'INEES a pour but de susciter des échanges entre acteurs européens dans une dynamique transfrontalière. L'INEES est situé au Luxembourg et compte des membres de la France, de l'Allemagne, de la Belgique et de la Suisse.

Défis et enjeux au Grand-Duché

Tout comme au Québec et en Belgique, l'économie solidaire luxembourgeoise est confrontée à la difficulté inhérente à la consolidation des emplois créés. Les acteurs du Luxembourg tentent effectivement de maintenir un bassin d'emplois stables (contrats à durée déterminée de deux ans et plus) mais sont également contraints par les exigences liées au financement. En effet, la plupart des emplois créés par les initiatives doivent l'être dans le cadre des mesures destinés aux sans emploi.

Outre les aléas du financement, l'aspect identitaire du pays est aussi à prendre en compte. Alors que le Québec et la Belgique conjuguent des processus identitaires et des compromis à l'intérieur de leurs frontières (Français vs Anglais, Français vs Flamands), le Luxembourg doit consolider une identité nationale commune. En effet, plus du tiers de la population active luxembourgeoise est volatile, c'est-à-dire qu'elle travaille au Luxembourg mais réside dans les pays limitrophes (France, Belgique, Allemagne) : un atout, toutefois, puisque l'on parle couramment trois langues sans problèmes.

Retombées de la mission et pistes d'avenir

En matière de retombées à la suite de la mission en Belgique, voici quelques pistes en vrac qui pourraient être mises à profit :

Mission sur le modèle d'incubateurs

Le modèle de couveuses d'entreprises, tel Azimut, aurait avantage à être approfondi par une délégation québécoise. À cet effet, l'ARUC-ÉS travaille actuellement à un projet visant à transférer l'expertise du Brésil au Québec sur la question des incubateurs d'entreprises. Impliquer la Wallonie (Azimut, Écomons) et la France (coopérative d'activités Cap services) dans un projet conjoint avec l'Amérique du sud pourrait être enrichissant aux plans de la compréhension et du développement du modèle d'incubateurs pour les organisations de l'économie solidaire.

Collaboration entre groupes de recherche

Une collaboration est déjà amorcée entre le Centre de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats (CRISES) de l'UQAM et le Centre d'économie sociale de l'Université de Liège. Depuis décembre 2006, des échanges ont eu lieu afin de se familiariser avec les études menées sur des questions touchant la gestion et la commercialisation des entreprises d'économie solidaire, les services d'aide à domicile, etc. Ce projet est soutenu dans le cadre de la Commission mixte Québec-Wallonie.

Rencontres sectorielles ciblées

Plus particulièrement dans les secteurs de l'aide à domicile et du développement local, il semble y avoir des enjeux suffisamment similaires pour stimuler des échanges entre entreprises d'aide à domicile ou entre CDEC-CLD et agences conseil belges.

En ce qui concerne les collaborations envisagées avec le Luxembourg :

Échanges de familiarisation

Afin de mieux s'approprier le contexte social, économique et politique des initiatives, nous avons soulevé, lors de notre rencontre, la nécessité de constituer une petite délégation d'échange Luxembourg-Québec qui serait composée de chercheurs et de praticiens. De plus, le prochain congrès du Réseau intercontinentale pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) aura lieu en 2009 au Luxembourg. C'est l'INEES qui se porte garant de l'organisation de cette édition sous le thème de la globalisation des solidarités. Cela pourrait représenter un moment opportun pour les Québécois afin de prendre connaissance du modèle luxembourgeois.

Recommandations et remerciements

Cette mission en Wallonie, suivi d'une incursion au Luxembourg, a beaucoup enrichi ma compréhension des actions et enjeux de l'économie sociale en Europe. Le nombre important de personnes rencontrées sont autant de contacts qui pourront être mis à profit ultérieurement.

La qualité et la variété des initiatives et des personnes rencontrées, est indéniable. En deux semaines, nous avons pu nous familiariser avec diverses facettes de l'économie solidaire : développement local, accompagnement de projets, recherche & développement, environnement, représentation politique, mesures gouvernementales, insertion en emploi, etc. Depuis mon retour, je m'aperçois que je peux contribuer aux discussions et échanges sur la Belgique. .

Le seul petit hic à cette mission relève directement du vieillissement de la population. La plupart des personnes rencontrées avaient plus de 35 ans, ce qui limite les possibilités d'échanges pour le futur dans le cadre de l'AQWBJ. Cela prouve qu'il existe un problème de renouvellement au sein des institutions et organisations et que l'économie sociale n'y échappe pas.

Martine Lauzé : la force de notre mission

Exceptionnellement, nous avons eu la chance de bénéficier d'une mission « clé en mains » préparée par notre chargée de projets en relations internationales de l'AQWBJ : Martine Lauzé. En plus de planifier et ficeler les rencontres, Martine a pu accompagner notre délégation en territoire wallon pour la durée du séjour. Sa grande disponibilité et l'acuité avec laquelle elle a su saisir nos intérêts ont été très appréciées.



Martine Lauzé, chargée de projets à l'AQWBJ et son homologue du BIJ, Fabien Mangin.

Je désire remercier l'AQWBJ pour son soutien ainsi que le Bureau international jeunesse (BIJ), les organisations belges et luxembourgeoises qui ont bien voulu nous ouvrir leurs portes de même que l'ARUC-économie sociale. La Direction générale du Québec (DGQ) à Bruxelles a manifesté un vif intérêt et une grande ouverture à l'égard du développement de la coopération en matière d'économie sociale et solidaire. Nous désirons les remercier chaleureusement pour leur accueil et leur soutien à notre mission.

Annexe 1 :

**Tableau synthèse des changements historiques dans le domaine
de l'insertion en économie sociale (Québec-Belgique)**

Date	Québec	Belgique
1995	<p>Adoption de la loi sur le développement régional.</p> <p>Projet de réforme de la Sécurité du revenu : un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi.</p>	<p>Naissance de plusieurs initiatives d'économie sociale et de mesures de soutien (agences conseil, création de la Sowecsom, etc.).</p> <p>Au niveau fédéral, création du statut de Société à Finalité Sociale (SFS).</p>
1996	<p>Sommet de l'économie et de l'emploi.</p> <p>Reconnaissance du Chantier de l'économie sociale comme acteur privilégié.</p> <p>Soutien au développement sectoriel (aide domestique, périnatalité, Journées de la culture, habitation communautaire, ressourcerie, etc.).</p>	
1998	<p>Réorganisation fondamentale du réseau public d'emploi et création d'Emploi-Québec.</p>	<p>Premier décret wallon relatif aux Entreprises d'insertion.</p>
2000	<p>Partenariat en recherche et développement : naissance de l'Alliance de recherche Université-communauté en économie sociale.</p>	
2001		<p>Adoption fédérale de la loi sur le titre-service.</p>
2006	<p>Sommet de l'économie sociale : bilan des dix dernières années.</p>	

ANNEXE 1 : TABLEAU SYNTHÈSE DES CHANGEMENTS HISTORIQUES DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION
EN ÉCONOMIE SOCIALE (QUÉBEC-BELGIQUE)

Annexe 2 : Coordonnées des initiatives et personnes rencontrées

Belgique (région wallonne et Bruxelles capitale)

- Bureau international jeunesse (BIJ)
20-22 rue du Commerce, Bruxelles
<http://lebij.be>
Contact : Fabien Mangin
- Fédération belge de l'économie sociale et coopérative (FEBECOOP)
Rue du Térésis 45, Bruxelles
<http://www.febecoop.be>
Contact : Virginie Bartholomé, conseillère économique
- Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale d'insertion (FEBISP)
3, galerie Ravenstein, Bruxelles
<http://www.febisp.be>
Contact : Delphine Huybrecht
- Agence Alter asbl
64, rue Coenraets, Bruxelles
<http://www.alter.be>
Contact : Aude Gallery
- Terre
45 4em avenue, Herstal
<http://www.terre.be>
Contact : Salvatore Vito
- Administration et gestion pour l'économie sociale (AGES)
22, rue des Steppes, Liège
<http://www.ages.be>
Contact : Isabelle Henrotte, responsable Informatique et communications
- Hercule
30, avenue Rogier, Liège
<http://www.hercule.net.eu>
Contact : Brigitte Arnold, directrice générale.
- Centre d'économie sociale (HEC école de gestion de l'ULG)
Université de Liège au Sart-Tilman, 7 bld. du rectorat, Liège
<http://www.ces.ulg.ac.ca>
Contact : Catherine Davister et Sybille Mertens
Rocio Nogales, réseau EMES
- CIRIEC International
Université de Liège au Sart-Tilman
<http://www.ulg.ac.be/ciriec>
Contacts : Christine Dussart (resp. Annales), Barbara Sak (dir. Gén. Adj.)

- Conseil économique et social de la Région wallonne
13c rue du Vertbois, Liège
<http://www.cesrw.be>
Contact : Michel de Wasseige, fondateur du CREDAL, président du CWESMA et fondateur de ConcertES
- Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises (SAW-B asbl)
46-2 rue Monceau-Fontaine, Monceau-sur-Sambre
<http://www.saw-b.be>
Contact : Véronique Huens, chargée de projet
- AZIMUT scrl fs
42-15 rue Monceau-Fontaine, Monceau-sur-Sambre
<http://www.azimut.cc>
Contact : Clotilde Jarlet
- ÉCOMONS
84, avenue du Coq, Mons
<http://www.ecomons.be>
Contact : Domenica Butera (animatrice économique)
- Collectif Garcia Lorca
47-49 rue des Foulons, Bruxelles
<http://www.garcialorca.be>
Contact :
- Délégation Générale du Québec à Bruxelles
46, avenue des Arts, Bruxelles
<http://www.quebec-europe.be>
Contacts : Lise Lacroix, directrice des affaires bilatérales et coopération
Baudouin van Rijckevorsel, attaché aux affaires économiques

Luxembourg

- Institut Européen de l'Économie Solidaire (INEES)
1, rue du Moulin L-3857 Schiffange, Luxembourg
<http://www.inees.org>
Contact : Éric Lavillunière, chargé de direction
- Réseau Opération Plein Emploi (OPE)
1, rue du Moulin L-3801 Schiffange, Luxembourg
<http://www.ope.lu>
Contact : Paul Huens, membre du comité de direction